



FR

CONSEIL DE DIRECTION
100^{ème} session (B)
Rome, 22 - 24 septembre 2021

UNIDROIT 2021
C.D. (100) B.3
Original: anglais
août 2021

Point n° 3 de l'ordre du jour: Rapports

b) Rapport sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>

I. HISTORIQUE

1. Créée en 1996, la Fondation d'UNIDROIT (ci-après dénommée "la Fondation") est une organisation néerlandaise à but non lucratif qui soutient la mission d'UNIDROIT (i) en promouvant ses instruments, (ii) en facilitant des recherches complémentaires, (iii) en organisant des séminaires et des programmes de formation, (iv) en développant des systèmes d'information sur les meilleures pratiques et d'autres matériels de référence, et (v) en recueillant des fonds. Les activités de la Fondation sont centrées sur l'identification de projets, la collecte de fonds et la réalisation d'activités qui complètent et soutiennent le travail de base d'UNIDROIT. Le site Internet de la Fondation est disponible à l'adresse suivante <https://unidroitfoundation.org/> (en anglais uniquement).

2. La Fondation est placée sous la direction d'un Conseil d'administration, qui est nommé conformément au Statut de la Fondation (voir Annexe I pour la liste des membres du Conseil d'administration de la Fondation). Le Conseil d'administration est assisté par des membres du Secrétariat (M. William Brydie-Watson et M. Hamza Hameed) pour l'exercice de ses fonctions, et par deux Conseillers principaux.

II. ACTIVITÉS

3. Les activités de la Fondation intéressent les trois catégories thématiques suivantes: A. le développement économique; B. la formation et la recherche; et C. le patrimoine culturel. Les travaux au sein de ces catégories consistent soit en des projets spécifiques, soit en des activités promotionnelles. Voici un résumé des activités en cours de la Fondation:



A. Développement économique

4. Les travaux de la Fondation sur le développement économique consistent en deux projets importants sous les auspices du [Cape Town Convention Academic Project \(CTCAP\)](#), un partenariat entre UNIDROIT et l'Université de Cambridge, avec le Groupe de travail aéronautique (GTA) comme commanditaire fondateur.

1. Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques

5. Le projet sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques (ci-après dénommé "le projet MPRE") a démarré en 2015 et s'agit d'un partenariat entre la Fondation et le Centre de droit commercial du *Harris Manchester College* de l'Université d'Oxford.

6. Le projet MPRE est une initiative pionnière sur la scène internationale qui identifie les meilleures pratiques politiques et techniques pour la conception et la mise en œuvre de registres électroniques. Le projet fournit des conseils à toutes les parties qui créent, participent ou utilisent des systèmes de registres électroniques, notamment dans le cadre des transactions électroniques.

7. Le projet MPRE présentera le Guide sur les meilleures pratiques pour la conception et la mise en œuvre de registres électroniques des garanties lors de son lancement prévu pour le dernier jour de la 100^{ème} session du Conseil de Direction en septembre 2021. Le Guide a été préparé par Dr Marek Dubovec, Directeur exécutif du *Kozolchyk National Law Center* en consultation avec les experts du projet qui se sont réunis à quatre reprises.

8. La cinquième réunion du groupe d'experts du projet MPRE se tiendra le 28 septembre 2021. Il est prévu qu'elle portera sur l'examen des registres fonciers et des sociétés, en mettant l'accent sur la technologie et les développements récents dans leur conception et leur fonctionnement.

2. Évaluation économique de la réforme du droit commercial international

9. Le projet sur l'évaluation économique de la réforme du droit commercial international (ci-après dénommé "le projet EE") a démarré en 2015 et s'agit d'un partenariat entre la Fondation et le Centre de droit commercial du *Harris Manchester College* de l'Université d'Oxford. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire auquel participent les Gouvernements nationaux, les organisations internationales, le secteur privé, les juristes et les économistes.

10. Ce projet a trois objectifs:

- a. Rechercher, recueillir et évaluer les informations sur les avantages économiques d'une réforme du droit commercial international (ci-après "RDCI").
- b. Élaborer des lignes directrices pour l'analyse gouvernementale de l'impact économique et des coûts-avantages de la RDCI;
- c. Élaborer un cadre sur l'évaluation économique de la RDCI, qui serait une ressource pour les personnes impliquées dans le lancement, le travail ou l'examen de la possibilité de devenir partie à un instrument de RDCI.

$$\mathbf{EI} = \mathbf{[(A + B + C) \times D] - E}$$

WITH CONFIDENCE LEVEL FROM __ [INSERT 1-5]

Where –

- **EI** is economic impact
- **A** is the net, direct impact of the new rules, rather than those applicable in the absence of reform, applied ex ante or ex post
- **B** is the net, impact of the new rules as a network, that is, the existence of international rules, applied ex ante or ex post
- **C** is the net, systemic, including developmental, impact of the new rules, rather than those applicable in the absence of reform, applied ex ante or ex post
- **D** is the extent, measured from 1 to 0, that the new rules have been or will be effectively applied by courts and authorities
- **E** is the expected (ex ante) or actual (ex post) net cost of creating and transitioning to the new rules. E does not increase over time

*The analytic framework: -

- does not address the question of how the relevant impacts will be distributed
- does not address the non-quantifiable impacts of retaining or changing existing rules
- would be applied and compared with other law reform options which seek the same objective

11. La Fondation a collaboré, dans le cadre de ce projet, avec le Groupe de travail MAC pour l'élaboration d'une évaluation économique du Protocole MAC. Le Groupe de travail MAC a financé le projet et la Fondation l'a géré. L'évaluation économique, finalisée en août 2018, peut être consultée à ce [lien](#) (en anglais uniquement).

12. Un total de six ateliers se sont réunis à l'Université d'Oxford et à UNIDROIT. Des résumés de ces rencontres sont disponibles au [site Internet de la Fondation](#). Le septième atelier du projet EE se tiendra au quatrième trimestre 2021. Il concentrera ses travaux sur la finalisation de la méthodologie utilisée dans l'application des variables du Cadre et sur le développement du projet de Guide du Cadre.

B. Formation et Recherche

13. Les activités de la Fondation en matière de formation et de recherche visent à apporter son soutien à la Bibliothèque d'UNIDROIT, au Programme de stages et de bourses de recherche d'UNIDROIT et à la promotion des instruments d'UNIDROIT.

1. Soutien au Programme de bourses de recherche

14. Depuis sa création, la Fondation a fait don de plus de 275.000 euros à UNIDROIT pour les Programmes de bourses de recherche et de stages. Cette somme provient en grande partie des redevances des ventes des Commentaires officiels à la Convention du Cap et de ses Protocoles de Sir Roy Goode, qui en a gracieusement fait don à la Fondation.

15. En 2021, la Fondation a recueilli plus de 5.000 euros au profit du Programme de bourses de recherche et de stages d'UNIDROIT. Ce soutien comprend le financement de stages spécialisés:

- a. Stage FELDENSMADRUGA-UNIDROIT: financé par le cabinet d'avocats brésilien FELDENSMADRUGA, ce stage permettra à un/e ressortissant/e brésilien/ne d'effectuer un stage rémunéré de trois mois au sein du Secrétariat d'UNIDROIT à Rome en 2021.
- b. STAGES UNIDROIT-UROLA International Commercial Law: financés par le *Uniform Rule of Law Appeal* en la personne de son Directeur général, le Professeur Don Wallace, Jr., ces stages permettront à deux personnes d'effectuer de courts stages rémunérés portant sur des questions de droit commercial au sein du Secrétariat d'UNIDROIT à Rome en 2020-2021.
- c. Bourse de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT: avec les cotisations des membres de l'Association (voir détail ci-après), un/e ressortissant/e d'un pays en développement recevra une bourse pour effectuer un stage rémunéré au Secrétariat d'UNIDROIT à Rome en 2021.

2. Association des *Alumni* d'UNIDROIT

16. En 2020, la Fondation a facilité le lancement de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT. L'Association est une plateforme à l'usage des personnes qui ont été accueillies à UNIDROIT dans le cadre de ses Programmes de bourses de recherche, de stages et de recherches indépendantes depuis 1993. L'Association offre aux anciens étudiants l'opportunité d'échanger en ligne à l'échelle mondiale et d'être informés de l'actualité et des événements qui se tiennent à UNIDROIT. Elle est supervisée par UNIDROIT (en raison de son étroite association avec le Programme de bourses et de stages) et gérée par la Fondation. M. Hamza Hameed est responsable de la gestion de l'Association.

17. Les membres de l'Association bénéficient d'une série d'avantages, notamment des bulletins d'information trimestriels avec des mises à jour sur les activités d'UNIDROIT, des notifications sur les événements et conférences à venir organisés par UNIDROIT et ses partenaires aux quatre coins du monde et un accès à des groupes fermés sur Facebook et LinkedIn où ils peuvent échanger avec d'autres membres de l'Association ainsi qu'avec des membres du Secrétariat d'UNIDROIT. La cotisation annuelle est de 50 euros pour les avocats, juristes, universitaires, et autres, et de 25 euros pour les jeunes professionnels et les étudiants (moins de 35 ans). Les recettes de l'Association servent à soutenir le Programme de stages et de bourses de recherche d'UNIDROIT afin de permettre à de jeunes professionnels et étudiants de pays en développement d'entreprendre des recherches juridiques à UNIDROIT.

18. En date du 23 juin 2021, l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT comptait 130 membres.

3. Concours sur le thème UNIDROIT et le COVID-19

19. En 2020, conformément à sa mission qui consiste de développer des activités de soutien à la promotion des instruments d'UNIDROIT, et dans le cadre de la crise COVID-19, la Fondation a lancé un concours invitant les personnes intéressées à soumettre leurs textes en anglais de 2.000 à 3.000 mots (à l'exclusion des notes de bas de page et des références) portant sur l'impact et l'utilité des instruments d'UNIDROIT soit pendant la pandémie du COVID-19, soit dans l'économie post-COVID-19.

Le concours a été parrainé par le cabinet d’avocats international Stibbe. Plus de 80 contributions ont été reçues et les cinq meilleures ont été présentées lors d’un webinaire organisé par UNIDROIT le 8 mars 2021. Les finalistes ont été invités à soumettre leur article à l’examen de la Revue de droit uniforme.

4. Numérisation de la Bibliothèque d’UNIDROIT

20. La Fondation soutient une initiative prise à la suite d’une décision du Conseil de Direction d’UNIDROIT lors de sa 95^{ème} session en 2016 de commencer la numérisation en interne de tout le matériel libre de droit d’auteur présent dans la Bibliothèque d’UNIDROIT.

C. Patrimoine culturel

21. Le Conseil d’administration de la Fondation a également exprimé le souhait de soutenir les travaux d’UNIDROIT dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. La Fondation a initialement conçu le site Internet du Projet académique relatif à la Convention d’UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés. Le contenu du site Internet – actuellement disponible à l’adresse <http://1995unidroitcap.org/> – est désormais géré par UNIDROIT.

22. La Fondation entend élargir son soutien à UNIDROIT dans ce domaine à l’avenir.

III. ACTION DEMANDÉE

23. *Le Secrétariat d’UNIDROIT invite le Conseil de Direction à prendre note des activités de la Fondation d’UNIDROIT.*

ANNEXE I**Conseil d'administration de la Fondation:**

- Jeffrey Wool (*Président*)
- Don Wallace, Jr. (*Vice-Président*)
- Kurt Siehr (*Secrétaire*)
- Ignacio Tirado (*Trésorier*)
- Maria Chiara Malaguti
- Alban Caillemer du Ferrage
- Antonio De Palmas
- Louise Gullifer
- Marcello Gioscia
- Arthur Hartkamp
- Carla Sieburgh

Conseillers principaux de la Fondation:

- Michael Farley
- Marco Nicoli

Responsables de la Fondation:

- William Brydie-Watson
- Hamza Hameed